

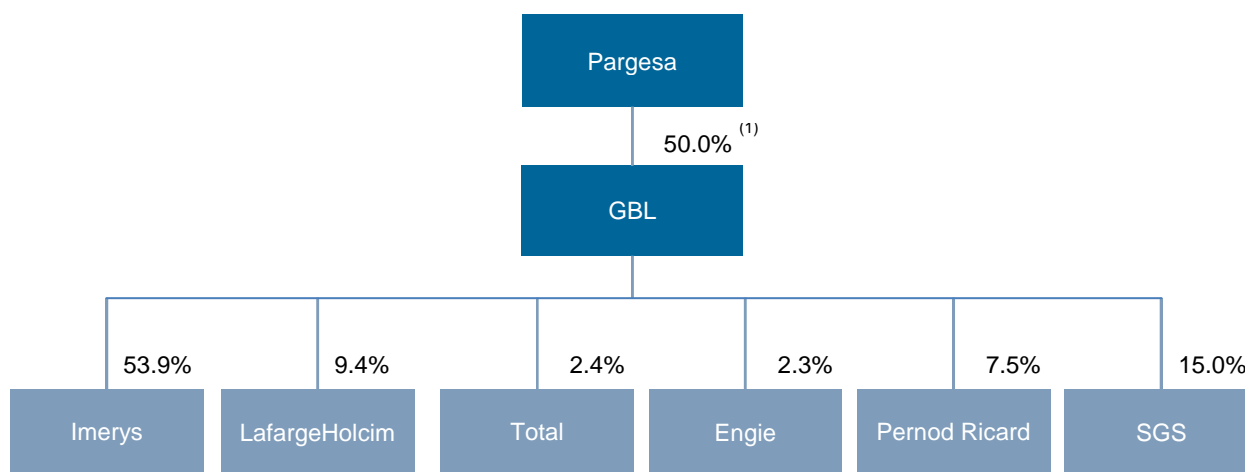


Genève, le 18 mars 2016

- **Résultats de l'exercice 2015 :**
 - **Résultat courant économique de CHF 308.4 millions contre CHF 339.5 millions en 2014. Ce chiffre inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à la valeur de marché des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables et convertibles émises par GBL, pour un montant net de CHF 55.8 millions (CHF –6.3 millions en 2014). Excluant l'impact de ces éléments, le résultat courant ressort à CHF 252.6 millions, contre CHF 345.8 millions en 2014. La décroissance du résultat courant reflète notamment l'absence de contribution de Lafarge au 2^e semestre 2015, conséquence de la déconsolidation de cette participation, de la moindre contribution de l'activité du pôle private equity et autres fonds, ainsi que les effets de l'affaiblissement de l'euro contre le franc suisse en 2015 : la source des résultats courants provient en effet pour l'essentiel de la contribution de GBL, dont la devise de référence est l'euro.**
 - **Le résultat net s'établit à CHF 638.2 millions contre CHF 636.9 millions en 2014, après prise en compte d'un résultat non courant de CHF 329.8 millions (CHF 297.4 millions en 2014) qui inclut notamment :**
 - **la quote-part de Pargesa dans les éléments non courants des sociétés mises en équivalence, dont CHF –81.7 millions provenant d'Imerys reflétant essentiellement des réductions de valeur au sein de sa division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière, et CHF –68.3 millions provenant de Lafarge (mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2015);**
 - **la reprise partielle de la réduction de valeur précédemment comptabilisée par GBL sur sa participation dans Lafarge ainsi que l'impact de la déconsolidation de cette participation en juillet 2015, pour un montant net de CHF 243.7 millions en quote-part de Pargesa, ainsi qu'une plus-value de CHF 225.2 millions en quote-part de Pargesa (CHF 274.7 millions en 2014) résultant de la cession par GBL de 0.5% du capital de Total (cession de 0.6% du capital en 2014), et CHF 14.3 millions (CHF 74.7 millions en 2014) correspondant à l'impact net, au niveau de Pargesa, de la remise d'actions Suez (anciennement Suez Environnement), à l'occasion des remboursements (anticipés et à leur échéance) des obligations échangeables émises en 2012 par GBL.**
 - **En 2015, le taux moyen EUR/CHF s'est établi à 1.07 contre 1.21 en 2014, soit une variation de –12%.**
- **Dividende proposé : CHF 2.38 par action au porteur, en augmentation de +4.8% par rapport à l'année précédente.**

Le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA, réuni sous la présidence de Paul Desmarais Jr, a arrêté les comptes de l'exercice 2015 qui seront soumis à l'Assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 3 mai 2016 à Genève.

Au 31 décembre 2015, la structure du Groupe, dont le portefeuille était constitué principalement de 6 grandes participations, se présentait de la façon suivante :



les taux de participation sont exprimés en % du capital

(1) 52.0% en droits de vote compte tenu des droits de vote suspendus de l'autocontrôle de GBL

1. Faits marquants de l'exercice 2015 et des premiers mois de l'année 2016

• Portefeuille du Groupe

Pendant le 1^{er} semestre 2015, les Conseils d'administration d'Holcim et de Lafarge ont annoncé avoir conclu un accord sur les termes révisés du projet de fusion, annoncé en 2014, entre égaux des deux groupes. Les parties se sont mises d'accord sur une nouvelle parité d'échange sur la base de 9 actions Holcim pour 10 actions Lafarge. Lafarge et Holcim ont également convenu que le nouveau groupe annoncerait, après la finalisation de l'opération, un dividende payable en actions dans la proportion d'1 action nouvelle LafargeHolcim pour 20 actions existantes.

Holcim a lancé le 1^{er} juin 2015 son offre publique d'échange sur l'ensemble des actions Lafarge, qui s'est terminée le 3 juillet 2015, 87.46% des actions Lafarge ayant été apportées à l'offre. Après réouverture de l'offre, qui s'est clôturée le 28 juillet 2015 et dont les résultats ont été publiés le 31 juillet 2015, Holcim détenait 96.4% du capital, représentant plus de 95% des droits de vote de Lafarge. Une procédure de retrait obligatoire des actions Lafarge encore en circulation a en conséquence été initiée et s'est clôturée le 23 octobre 2015. Comme annoncé, LafargeHolcim a par ailleurs versé à ses actionnaires en septembre 2015 un dividende en actions (une action nouvelle LafargeHolcim pour 20 actions existantes), qui n'est cependant pas comptabilisé en résultat. Au 31 décembre 2015, GBL détenait 9.4% du capital de LafargeHolcim, dont les actions sont cotées sur le SIX Swiss Exchange et Euronext Paris. Sur le plan comptable, la participation de GBL dans Lafarge, précédemment mise en équivalence, a tout d'abord été reclassée au 30 juin 2015 en «Actif classé comme détenu en vue de la vente», puis, à compter du 10 juillet 2015 – date de l'échange des titres Lafarge contre des titres LafargeHolcim –, en «Actif financier disponible à la vente». Ces reclassements ont généré chez GBL un gain comptable net de EUR 442 millions, soit CHF 243.7 millions en quote-part de Pargesa.

En 2015, GBL a cédé 12.1 millions de titres Total, soit 0.5% du capital de la société, pour un montant global de EUR 556 millions, générant une plus-value de EUR 282 millions chez GBL. L'essentiel de ces ventes a été réalisé par le biais de ventes à terme échéance décembre 2015. Au niveau de Pargesa, les ventes d'actions Total réalisées en 2015 ont généré une plus-value de CHF 225.2 millions. Au 31 décembre 2015, GBL détenait 2.4% du capital de Total, qui demeurerait à cette date la troisième participation en importance du Groupe. En février 2016, GBL a cédé, dans le marché et dans le cadre d'un placement privé par voie de construction accélérée d'un livre d'ordres réservé aux investisseurs institutionnels, 26.2 millions de titres Total supplémentaires, soit environ 1% du capital de la société. Ces transactions, qui ont porté sur un montant global de EUR 1 milliard, ont généré chez GBL une plus-value d'environ EUR 405 millions qui sera comptabilisée en 2016. A l'issue de ces transactions, la participation de GBL dans le capital Total s'élevait à 1.4%.

Imerys a finalisé l'opération d'acquisition du groupe grec S&B le 26 février 2015. Dans le cadre de cette acquisition, rémunérée partiellement en titres Imerys, l'actionnaire fondateur de S&B, la famille Kyriacopoulos, est entrée à hauteur d'environ 4.7% dans le capital d'Imerys. La participation de GBL a donc été légèrement diluée et s'élevait à 53.9% au 31 décembre 2015 (56.5% au 31 décembre 2014).

En 2015, GBL a été notifié de demandes additionnelles de conversion anticipée d'obligations échangeables Suez (anciennement Suez Environnement), qui sont arrivées à échéance en septembre 2015. Au total, GBL aura ainsi livré 5.1 millions de titres Suez correspondant à une valeur nominale des obligations de EUR 59 millions. Comme déjà exposé, ces conversions ont eu pour conséquence d'éteindre la dette et de générer une reprise des variations de valeur précédemment enregistrées sur les dérivés implicitement contenus dans les obligations présentées à l'échange, ainsi qu'une plus-value sur les titres Suez livrés. Au 31 décembre 2015, GBL ne détenait plus aucune action de la société.

Dans le cadre du développement des investissements de type «pépinière», GBL a continué à se renforcer dans le capital d'Umicore et détenait 16.6% du capital de la société au 31 décembre 2015 (12.4% à fin décembre 2014), pour une valeur de EUR 720 millions. GBL est le premier actionnaire de la société.

GBL a annoncé en juillet 2015 avoir franchi le seuil statutaire de 3% dans le capital d'adidas, un groupe mondial spécialisé dans le design et la distribution d'articles de sport. Au 31 décembre 2015, GBL détenait 4.7% du capital d'adidas pour une valeur de EUR 890 millions. En janvier 2016, GBL a notifié à la société avoir franchi le seuil statutaire de 5% du capital d'adidas.

Enfin, GBL a acquis en 2015 une participation dans le capital de la société belge cotée Ontex, un acteur majeur du marché des produits d'hygiène à usage unique. GBL a également participé au placement d'actions nouvelles émises par Ontex en novembre 2015, lui permettant ainsi de maintenir le niveau de sa participation. Au 31 décembre 2015, GBL détenait 7.6% du capital de la société, pour une valeur de EUR 181 millions. GBL a notifié à Ontex le 16 mars 2016 avoir franchi le seuil statutaire de 10% dans le capital de cette société.

Au niveau du «pilier financier» de GBL, (Sienna Capital), Ergon Capital Partners III («ECP III») a acquis, courant mai 2015, une participation majoritaire dans Golden Goose, un designer italien de chaussures, vêtements et accessoires contemporains. Ergon Capital Partners II (ECP II) a conclu durant le 1^{er} trimestre 2015 la vente de sa participation majoritaire dans Joris Ide, leader dans les panneaux isolants et les profils en acier. Cette opération s'est traduite par un résultat net consolidé de EUR 14 millions en quote-part de GBL (CHF 8 millions en quote-part de Pargesa). Sagard III a procédé à de nouvelles acquisitions au cours de l'année 2015 : Safic-Alcan, Délices des 7 Vallées et Alvest. En juillet 2015, le fonds Sagard II, dans lequel GBL et Pargesa sont investisseurs, a cédé sa participation dans Cérélia, générant ainsi une plus-value de cession globale de CHF 12.4 millions en quote-part de Pargesa. Enfin, le fonds Sagard III a également réalisé la cession de sa participation dans le groupe Santiane en septembre 2015, générant une plus-value de CHF 3.7 millions en quote-part de Pargesa.

En février 2015, Sienna Capital a annoncé un investissement de EUR 150 millions dans PrimeStone, un nouveau fonds dont la stratégie consiste à prendre des positions à moyen et à long terme dans des sociétés européennes cotées de taille moyenne.

En décembre 2015, Sienna Capital s'est engagée à hauteur de EUR 113 millions vis-à-vis de BDT Capital Partners II, un fonds de private equity gérant actuellement approximativement USD 8 milliards d'engagements. L'objectif du fonds est de répondre aux besoins financiers et stratégiques à long terme de sociétés familiales ou contrôlées par un fondateur, aux Etats-Unis et en Europe.

Au 31 décembre 2015, le capital appelé par Kartesia s'élève à EUR 386 millions (représentant 76% de son engagement total depuis sa création) investis dans des opérations primaires et secondaires.

Dans le courant du 1^{er} trimestre 2016, ECP III a acquis une participation majoritaire dans la Financière Looping S.A.S., un exploitant de parcs de loisirs en Europe.

Au 31 décembre 2015, les engagements de GBL dans le cadre du pilier financier s'élevaient à EUR 413 millions (EUR 520 millions au 31 décembre 2014).

Fin mars 2015, dans le but d'augmenter les ressources financières et d'assurer le refinancement de l'émission obligataire de CHF 150 millions à 2.5%, échéant en novembre 2016, Pargesa Holding SA a placé une obligation domestique suisse d'un montant de CHF 150 millions. Les obligations ont une durée de 9 ans, portent intérêt au taux de 0.875% l'an et sont remboursables le 24 avril 2024. Cette opération a bénéficié de conditions de marché favorables et permet d'allonger significativement la maturité moyenne de l'endettement.

- **Organisation de la Société**

A l'issue de l'Assemblée générale du 5 mai 2015, Gérald Frère, Vice-Président du Conseil d'administration de la Société depuis 2002 et membre du Conseil d'administration depuis 1992, a succédé à Albert Frère en qualité d'Administrateur délégué. Il est rappelé que le 2 février 2015, Albert Frère, qui était Vice-Président du Conseil d'administration, Administrateur délégué et membre du Conseil d'administration depuis 1981, avait fait part au Conseil d'administration de sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale ordinaire du 5 mai 2015.

C'est avec la plus vive émotion que la Société a appris le décès, survenu le 2 novembre 2015, à l'âge de 51 ans, d'Andrew Allender, Directeur financier, Secrétaire du Conseil d'administration et Directeur général adjoint de Pargesa Holding SA, qu'il avait rejointe en 1989. Le Conseil d'administration et l'équipe de Pargesa Holding SA expriment leur plus profonde sympathie à la famille d'Andrew Allender.

Marc-Henri Chaudet, administrateur de la Société depuis 1996 et Président du Comité d'audit depuis sa création en 1997, a informé le Président du Conseil d'administration de sa décision de ne pas solliciter de nouveau mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2016, cette décision étant prise en raison de son âge. Le Conseil d'administration exprime ses remerciements à Marc-Henri Chaudet pour sa fidélité et sa contribution précieuse au cours de ces 20 années.

Le Conseil proposera à l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2016 d'élire comme administrateur Jean-Luc Herbez, avocat associé de la firme Froriep, pour une durée d'un an prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

2. Principales participations du Groupe

Imerys, leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, a évolué en 2015 dans des conditions de marché globalement difficiles. Par ailleurs, la demande de proppants céramiques pour l'exploitation de pétrole non conventionnel a été fortement affectée, dans un contexte de baisse continue des prix du pétrole. Dans un tel environnement, le groupe a poursuivi les plans d'action destinés à préserver et améliorer sa performance opérationnelle, et continué à investir dans l'innovation et dans l'élargissement de son portefeuille d'activités.

En février 2015, Imerys a clôturé l'acquisition de S&B, un acteur mondial et leader européen de la bentonite (liants pour la fonderie, revêtements d'étanchéité, adjuvants de forage et additifs fonctionnels). S&B est également le leader mondial des fondants pour la coulée continue de l'acier, leader mondial de la wollastonite (additifs fonctionnels pour polymères et peintures), et fournit aussi des solutions à base de perlite utilisées dans les matériaux de construction et l'horticulture. Le processus d'intégration de S&B, engagé depuis mars 2015, se déroule conformément aux attentes du groupe. Par ailleurs, Imerys a poursuivi son développement avec l'acquisition de la division CCP (carbonate de calcium précipité) de Solvay, comprenant 4 sites en Europe, la reprise de l'activité de PHK (kaolin hydraté pour papier) de BASF aux Etats-Unis, et l'acquisition de Matisco, société spécialisée dans les accessoires métalliques pour la toiture.

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'est élevé à EUR 4'087 millions contre EUR 3'688 millions en 2014, en hausse de +10.8% en variation courante. Cette croissance reflète un effet de périmètre net positif (+9.5%), qui comprend principalement la consolidation depuis le 1^{er} mars 2015 de la société S&B, ainsi qu'un effet de changes positif (+5.9%), lié à la baisse de l'euro notamment par rapport au dollar américain. A périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires enregistre une baisse de -4.6% par rapport à 2014, reflétant la faiblesse persistante de certains marchés et zones géographiques ainsi qu'un effet de base défavorable dans les proppants céramiques, compte tenu de la montée en charge progressive de la production au cours de l'exercice passé. Hors proppants céramiques, la variation du chiffre d'affaires à périmètre et taux de change constants est de -2.5%. Dans cet environnement difficile, l'effet prix/mix reste positif et atteint +1.3% pour l'ensemble du groupe.

Le résultat opérationnel courant s'est établi à EUR 538.1 millions en 2015 contre EUR 494.6 millions en 2014, en progression de +8.8%.

Le résultat opérationnel courant a été impacté par le recul des volumes de vente, en partie compensé par des effets de périmètre et de change positifs, ainsi que par l'évolution favorable du mix d'activité et l'efficacité des mesures de gestion (amélioration des coûts variables et baisse des coûts fixes et frais généraux). La marge opérationnelle du groupe s'établit à 13.2% (13.4% en 2014).

Le résultat courant net, part du groupe, s'est élevé à EUR 341.5 millions, contre EUR 316.3 millions en 2014, en progression de 8.0%.

Le résultat net, part du groupe, s'est établi à EUR 68.4 millions, contre EUR 271.6 millions en 2014. Il inclut les autres produits et charges nets d'impôts, qui s'élèvent à EUR -273.1 millions en 2015 (EUR -44.7 millions en 2014), comprenant notamment un ajustement comptable de EUR -209 millions de la valeur des actifs au sein de la division Solutions pour l'Exploitation Pétrolière (dépréciation de l'intégralité du goodwill et d'une partie des actifs), en raison de la situation actuelle du marché du pétrole, ainsi que des coûts de restructuration pour un montant de EUR -64.1 millions.

Le dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires est de EUR 1.75 par action, contre EUR 1.65 au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 6.1%.

Au 31 décembre 2015, GBL détenait 53.9% du capital d'Imerys.

Lafarge (1^{er} semestre 2015) - Au cours du 1^{er} semestre 2015, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de EUR 6'319 millions, en hausse de +5%, prenant en compte l'impact des cessions réalisées principalement en Équateur, en Russie et au Pakistan, alors que les variations de change ont eu un effet positif compte tenu de l'appréciation de nombreuses devises contre l'euro. Sur une base comparable, le chiffre d'affaires des six premiers mois 2015 est resté stable par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Sur les six premiers mois de 2015, l'EBITDA de EUR 1'223 millions a progressé de +6% en base courante. Sur une base comparable, la croissance a été de +2%, grâce aux effets des mesures de réduction des coûts et d'innovation et aux ventes de crédits carbone.

Le résultat d'exploitation courant, à EUR 813 millions, a progressé de +8% en données courantes, et de +6% sur une base comparable. Le résultat net de la période est ressorti en perte à EUR -477 millions au 1^{er} semestre 2015, sous l'effet de différents éléments non récurrents, principalement EUR 450 millions de dépréciations sur certains actifs devant être cédés à CRH au 3^e trimestre 2015, ainsi que des coûts de restructuration et ceux liés à la fusion avec Holcim.

LafargeHolcim (2^e semestre 2015. N.B. – les chiffres relatifs aux années 2015 et 2014 sont montrés sur une base proforma - le résultat net et le cash-flow libre de l'année 2015 ne sont pas publiés, compte tenu de la date de la fusion)

Les résultats du 4^e trimestre 2015 ont été impactés par des difficultés dans certains marchés, plus particulièrement au Brésil, en Suisse, en Chine, en Indonésie, en Zambie et en Azerbaïdjan, par de moindres ventes de crédits carbone et par des effets de change négatifs. Cependant, les développements positifs au États-Unis, au Mexique, en Argentine, aux Philippines, en Australie et au Royaume Uni apparaissent encourageants.

Le chiffre d'affaires du 4^e trimestre 2015 s'est élevé à CHF 7'441 millions, en recul de 5.9% par rapport au 4^e trimestre 2014, mais en hausse de 1.7% sur une base comparable.

La région Asie-Pacifique a bénéficié de volumes de ventes en augmentation dans certains pays, notamment les Philippines, le Vietnam et l'Australie. Les résultats ont cependant été affectés par le ralentissement de la croissance en Chine et, dans une certaine mesure, en Inde. En Indonésie, des retards dans certains projets d'infrastructure ainsi qu'une pression sur les prix ont eu un effet négatif sur la performance.

En Europe, la forte croissance de certains marchés, notamment au Royaume-Uni et en Roumanie confirme que des zones de croissance existent dans cette région du monde. Cependant, la performance globale a été affectée par les incertitudes et la faiblesse du marché de la construction dans plusieurs pays.

Le groupe a connu de belles performances dans une grande partie de l'Amérique Latine, mais a été significativement affecté par la détérioration de la situation économique au Brésil. Les projets d'infrastructure au Mexique ont eu un effet favorable, tandis que l'Argentine connaissait en 2015 une stabilisation de son activité économique.

La zone Moyen Orient-Afrique a connu une croissance mitigée. Certains marchés du groupe dans la région ont été impactés par une demande plus faible, conséquence de la chute des prix du pétrole et des matières premières, tandis que des pays comme le Kenya et l'Algérie enregistraient des performances solides. L'Égypte a également connu une forte croissance en raison de la bonne tenue de l'économie et de l'augmentation des projets d'infrastructure, tandis qu'au Nigeria les effets de l'urbanisation ont favorablement impacté les ventes. En revanche, la Jordanie, la Syrie et l'Irak ont été affectés par l'instabilité politique régionale.

En Amérique du Nord, LafargeHolcim a enregistré des résultats solides, conséquence de la poursuite de la reprise aux États-Unis ainsi que des mesures de contrôle des prix et d'optimisation des coûts. Globalement, les volumes de ciment et d'agrégats sont en hausse aux États-Unis et dans l'Est du Canada, cette hausse étant en partie affectée notamment par une réduction de la demande dans certaines régions pénalisées par la baisse des investissements dans l'industrie du pétrole et des matières premières (telles que l'Ouest du Canada et le Texas).

La performance financière a connu une amélioration notable grâce principalement aux États-Unis ainsi qu'à la réalisation plus importante que prévue de synergies.

L'EBITDA opérationnel ajusté du 4^e trimestre 2015 ressort à CHF 1.40 milliard, en recul de 15.3% par rapport au quatrième trimestre 2014 (baisse de 8.4% sur une base comparable); hors vente de crédits carbone, le recul est de 12.9% (-5.8% sur une base comparable). Sur l'ensemble de l'année 2015, l'EBITDA opérationnel ajusté se serait établi à CHF 5.75 milliards, soit -10.7% par rapport à 2014 (-4.6% sur une base comparable); hors ventes de crédits carbone, la variation aurait été de -9.7% (-3.6% sur une base comparable).

LafargeHolcim a enregistré au 4^e trimestre une perte nette de CHF 2.86 milliards. Dans le cadre du déploiement du plan de synergies, de la finalisation de la revue du portefeuille et de la poursuite de l'exercice comptable d'allocation du prix d'achat résultant de la fusion, le groupe a enregistré une charge non monétaire de CHF 3.0 milliards représentant des réductions de valeurs et autres charges. Les coûts liés à la fusion, charges de restructuration et autres coûts non-récurrents se sont élevés à CHF 407 millions, dont CHF 182 millions liés à la mise en œuvre du plan de synergies.

Le cash-flow libre du 4^e trimestre 2015 s'est élevé à CHF 813 millions, ajusté d'éléments non-récurrents pour CHF 166 millions.

La dette nette s'élevait au 31 décembre 2015 à CHF 17.3 milliards.

Des progrès significatifs ont été réalisés en matière d'intégrations : impact des synergies positif de CHF 130 millions sur l'EBITDA opérationnel au 2^e semestre 2015 (dont CHF 94 millions au 4^e trimestre), comparé à un objectif de CHF 100 millions; finalisation de la revue du portefeuille (CHF 3.5 milliards de cessions prévues en 2016).

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires le versement d'un dividende de CHF 1.50 par action.

Au 31 décembre 2015, GBL détenait 9.4% du capital de LafargeHolcim.

Total, groupe pétrolier et gazier intégré de dimension mondiale également présent dans la chimie, a enregistré en 2015 une progression de 9.4% de sa production d'hydrocarbures, à 2'347 milliers de bep par jour, en raison notamment du démarrage de 9 projets.

Malgré la chute des prix du pétrole (prix moyen du Brent en 2015 : USD 52.4 par baril, contre USD 99.0 en 2014, soit -47%) et du gaz (-28%) qui ont fortement impacté la performance opérationnelle du secteur Amont, le groupe a pu tirer parti de son modèle intégré, les activités Raffinage-Chimie bénéficiant notamment de niveaux de marges favorables. Les volumes raffinés ont enregistré une croissance de 9% en 2015 par rapport à 2014, tandis que les ventes de produits pétroliers étaient en hausse de 3%. Par ailleurs, Total a poursuivi la mise en œuvre des programmes de réductions de coûts opérationnels, qui ont permis d'économiser USD 1.5 milliard.

Le résultat opérationnel net ajusté des secteurs ressort à USD 11'362 millions en 2015 contre USD 14'247 millions en 2014, en baisse de -20%. Par secteur, le résultat opérationnel net ajusté de l'Amont est en baisse de 55% à USD 4'774 millions, tandis que celui de Raffinage-Chimie progresse de 96% à USD 4'889 millions et que celui de Marketing & Services enregistre une hausse de +35% à USD 1'699 millions.

Le résultat net ajusté s'établit à USD 10'518 millions en 2015 contre USD 12'837 millions en 2014, soit une baisse de -18%. Le résultat net, part du groupe, ressort quant à lui à USD 5'087 millions contre USD 4'244 millions en 2014, après prise en compte de USD -5'431 millions d'éléments d'ajustement, incluant notamment des dépréciations exceptionnelles sur Fort Hills au Canada et Gladstone LNG en Australie, ainsi que la dépréciation d'actifs d'exploration dont les projets de développement ont été abandonnés. En 2014, les éléments d'ajustement s'étaient élevés à USD -8'593 millions, incluant notamment des dépréciations d'actifs dans les sables bitumineux au Canada, le gaz non conventionnel ainsi que dans le raffinage européen et certains autres actifs du secteur Amont.

Les investissements nets se sont élevés à USD 20'360 millions en 2015 contre USD 24'140 millions l'année précédente.

Le dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires est de EUR 2.44 par action, niveau identique à celui de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2015, GBL détenait 2.4% du capital de Total.

Engie (anciennement GDF Suez) est un énergéticien d'envergure mondiale dans les métiers du gaz, de l'électricité et des services à l'énergie.

Dans un environnement particulièrement dégradé caractérisé notamment par un contexte de prix de marché extrêmement difficile, le chiffre d'affaires du groupe s'est établi en 2015 à EUR 69.9 milliards contre EUR 74.7 milliards en 2014, en recul de -6.4% en données brutes (-8.8% en organique). Ce recul s'explique notamment par la baisse des prix des commodités, la contraction des activités GNL et par l'indisponibilité des centrales nucléaires de Doel 3 et Tihange 2 (sur quasiment l'année entière) et l'arrêt de Doel 1 en Belgique, que compensent partiellement l'appréciation du dollar face à l'euro et un climat plus favorable en France en dépit de températures très douces à la fin de l'année 2015, l'année 2014 ayant été particulièrement chaude.

A EUR 11.3 milliards contre EUR 12.1 milliards en 2014, l'EBITDA affiche une baisse de -7.2% en données brutes (-9.1% en organique), essentiellement pour les mêmes raisons.

Le résultat net récurrent, part du groupe, s'est élevé à EUR 2.6 milliards en 2015 contre EUR 2.7 milliards en 2014, après prise en compte d'une charge d'impôt et de charges financières récurrentes moins élevées que l'année précédente.

Le résultat net, part du groupe, ressort à EUR -4.6 milliards contre EUR 2.4 milliards en 2014, après prise en compte de EUR 6.8 milliards de dépréciations d'actifs. Celles-ci portent d'abord sur l'activité d'exploration-production très défavorablement impactée par la chute brutale et continue des prix du pétrole et du gaz naturel, et sur l'activité de commercialisation de GNL impactée par le retournement du marché du GNL. Elles concernent également les activités de production d'électricité sur les marchés «*merchant*» confrontées à une dégradation de leurs fondamentaux, ainsi que sur des actifs incorporels en France.

Au 31 décembre 2015, la dette nette s'établissait à EUR 27.7 milliards, en augmentation de EUR +0,2 milliard par rapport à fin 2014, notamment du fait d'un effet de change défavorable. Le ratio dette nette/EBITDA s'établissait à 2.46 x à fin 2015.

Engie a confirmé le versement d'un dividende de EUR 1.00 par action au titre des exercices 2015 et 2016, et s'est engagé à verser au titre des exercices 2017 et 2018 un dividende de EUR 0.70 par action.

Au 31 décembre 2015, GBL détenait 2.3% du capital d'Engie, la quasi-totalité de cette position étant sous-jacente aux obligations échangeables émises par GBL début 2013 et échéant en 2017.

Pernod Ricard, co-leader mondial des vins et spiritueux, a enregistré au cours de son exercice 2014-2015 clos le 30 juin 2015 un chiffre d'affaires de EUR 8'558 millions, en progression de +2% à périmètre et taux de change constants. Cette progression traduit un retour à la croissance dans la zone Asie-Reste du Monde (+4%) grâce à une amélioration en Chine et un fort dynamisme en Inde, une hausse de +2% dans la zone Amérique et une stabilité dans la zone Europe. En données courantes, le chiffre d'affaires est en hausse de +8%, compte tenu d'un effet devises très favorable.

Le résultat opérationnel courant de l'exercice s'est élevé à EUR 2'238 millions, en progression de +2% à périmètre et taux de change constants, et de +9% en données courantes. La marge opérationnelle ressort à 26.2%, incluant un effet devises favorable. Hors effet périmètre et change, l'évolution du résultat opérationnel reflète notamment une baisse de -105 pb du taux de marge brute, une hausse de +2% des investissements publi-promotionnels et une baisse de -3% des frais de structure.

Le résultat net courant, part du groupe, s'est élevé à EUR 1'329 millions, en hausse de +12% sur l'exercice précédent. Le résultat net, part du groupe, enregistre une baisse de -15% à EUR 861 millions, après prise en compte d'une dépréciation de la marque Absolut.

Le dividende au titre de l'exercice 2014-2015 a été fixe à EUR 1.80 par action, en hausse de 10%.

Pour les six premiers mois de l'exercice 2015-2016, soit pour la période se terminant le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires s'est élevé à EUR 4'958 millions contre EUR 4'621 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de +7% incluant un impact devises favorable. Sur une base organique, la croissance du chiffre d'affaires ressort à +3%, reflétant une accélération de la croissance de la zone Amérique (+4%) tirée notamment par les États-Unis (+3%), une bonne performance de la zone Asie-Reste du Monde (+5%) et une légère amélioration de la zone Europe (+1%). Globalement, les ventes des marques du Top 14, des Vins Premium Prioritaires et des marques-clés locales sont en croissance. Des gains de parts de marché ont été enregistrés dans la plupart des marchés-clés, tandis que l'innovation a eu un effet positif de +1% sur la croissance organique du chiffre d'affaires grâce à des investissements publi-promotionnels soutenus, et que le groupe a bénéficié du retour à un effet prix positif.

Le résultat opérationnel courant du 1^{er} semestre 2015-2016 s'élève à EUR 1'438 millions contre EUR 1'358 millions pour la période correspondante de l'exercice précédent, reflétant une croissance interne de +3% et une croissance faciale de +6%. La pression sur la marge brute (-25 pb) diminue par rapport à celle constatée pour l'ensemble de l'exercice 2014-2015 (-105 bp).

Le résultat net courant, part du groupe, s'élève à EUR 909 millions contre EUR 834 millions, en croissance faciale de +9%. Le résultat net, part du groupe, s'élève à EUR 886 millions contre EUR 788 millions, soit une hausse de +12%.

Au 31 décembre 2015, GBL détenait 7.5% du capital de Pernod Ricard.

Le chiffre d'affaires de **SGS**, leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification s'est élevé à CHF 5.7 milliards en 2015, en progression de +3.6% par rapport à l'année précédente à taux de change constant (-2.9% à taux de change courant), dont +2.0% de croissance organique et +1.6% contribué par les acquisitions récentes. Le groupe a initié durant l'exercice 14 acquisitions, dont 10 ont été clôturées en 2015.

La croissance organique reflète la bonne performance enregistrée par certaines divisions, partiellement occultée par l'impact de la baisse du prix des matières premières sur l'activité des divisions Oil, Gas & Chemicals, Minerals Services et Industrial Services. L'EBITDA ajusté s'est élevé à CHF 1'191 millions, en hausse de +3.4% à taux de change constant (-2.9% à taux de change courant), et le résultat d'exploitation ajusté à CHF 917 millions (+3.2% à taux de change constant, -3.2% à taux de change courant). La marge opérationnelle ajustée ressort ainsi à 16.1%, niveau identique à celui de l'exercice précédent. Le résultat net, part du groupe, s'établit à CHF 549 millions, en baisse de -6.9% à taux de change constant (-12.7% sur une base courante); cette baisse est principalement liée à l'impact de dépenses de restructuration en 2015, tandis que le groupe avait enregistré en 2014 un profit non-récurrent. Le cash-flow opérationnel généré en 2015 s'élève à CHF 1'062 millions, contre CHF 912 millions en 2014. Le dividende approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires tenue le 14 mars 2016 est de CHF 68 par action, niveau identique à celui de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2015, GBL détenait 15.0% du capital de SGS.

3. Résultats consolidés de l'exercice 2015

3.1. Présentation des résultats selon les normes IFRS

La présentation simplifiée du compte de résultat en normes IFRS est la suivante :

CHF millions	2015	2014
Produits d'exploitation	4'774.4	4'854.6
Charges d'exploitation	(4'478.8)	(4'399.3)
Autres produits et charges	820.3	833.5
Résultat opérationnel	1'115.9	1'288.8
Dividendes et intérêts sur investissements à long terme	345.2	384.4
Autres résultats financiers	(31.1)	(229.1)
Impôts	(69.8)	(147.5)
Résultat dans les entreprises associées et coentreprises	(77.6)	91.8
Résultat net consolidé (tiers inclus)	1'282.6	1'388.4
Revenant aux intérêts minoritaires	(644.4)	751.5
Revenant aux actionnaires de Pargesa (part du Groupe)	638.2	636.9
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'656</i>
<i>Résultat net de base par action, part du Groupe (CHF)</i>	<i>7.54</i>	<i>7.52</i>
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.067</i>	<i>1.214</i>

Les *produits et charges d'exploitation* comprennent principalement le chiffre d'affaires et les charges d'exploitation d'Imerys, dont les comptes sont intégrés à 100% dans ceux de Pargesa.

Les *autres produits et charges* comprennent les plus et moins-values et pertes de valeur nettes ou reprises réalisées sur les participations et activités du Groupe. Au 31 décembre 2015, ce chiffre représente à hauteur de CHF +469.4 millions, l'impact comptable net de la déconsolidation de Lafarge. Il inclut par ailleurs le montant de la plus-value enregistrée sur la cession par GBL de 0.5% du capital de Total ainsi que la plus-value de cession enregistrée comptablement par GBL en 2015 sur les actions Suez remises à l'occasion des demandes de conversion anticipées ou à l'échéance de l'emprunt échangeable en actions Suez, en septembre 2015. En 2014, ce poste comportait principalement le montant de la plus-value enregistrée sur la cession par GBL de 0.6% du capital de Total ainsi qu'une plus-value de cession enregistrée par GBL lors de la remise d'actions Suez dans des circonstances analogues à celles décrites ci-dessus.

Le poste *dividendes et intérêts sur investissements à long terme* comprend les dividendes nets comptabilisés par le Groupe de ses participations non consolidées, principalement, en 2015, ceux de Total, SGS, Engie et Pernod Ricard.

Les postes *autres résultats financiers* et *impôts* regroupent les données consolidées de Pargesa, GBL et Imerys. Le poste *autres résultats financiers* inclut notamment l'impact non monétaire de la mise à valeur de marché chez GBL d'instruments dérivés, à savoir principalement les dérivés implicitement contenus dans les obligations échangeables ou convertibles émises par GBL.

Le poste *résultat dans les entreprises associées et coentreprises* représente la quote-part du résultat net consolidé des participations mises en équivalence dans les comptes de Pargesa. En 2015, ce poste inclut, à hauteur de CHF -107.1 millions, la part de Pargesa dans la perte enregistrée par Lafarge au cours du 1^{er} semestre, participation mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2015.

Les *intérêts minoritaires* représentent pour l'essentiel la part du résultat revenant aux minoritaires de GBL et d'Imerys, ces deux sociétés étant intégrées à 100% dans les comptes du Groupe Pargesa.

3.2. Présentation économique des résultats de Pargesa

En complément de ses comptes établis selon les normes IFRS, Pargesa publie également depuis de nombreuses années une présentation économique de ses résultats, afin de fournir une information continue dans le long terme sur la contribution de chacune de ses grandes participations aux résultats. Les IFRS imposant en effet des traitements comptables hétérogènes selon le taux de détention du Groupe dans chacune de ses participations (intégration globale -principalement Imerys-, mise en équivalence de Lafarge jusqu'au 30 juin 2015, et classification en actifs financiers des autres principales participations du Groupe), cette vision continue serait interrompue en l'absence de cette information complémentaire.

La présentation économique montre, en part du Groupe, la contribution des principales participations au résultat consolidé de Pargesa ainsi que les résultats provenant des activités déployées par les sociétés holding (Pargesa et GBL) qui font notamment apparaître de façon distincte le résultat relatif aux activités de private equity et autres fonds d'investissement (regroupées, chez GBL, au sein du pilier financier sous «Sienna Capital») ainsi que l'impact des produits financiers nets. Cette analyse distingue par ailleurs les éléments courants et non courants du résultat, le résultat non courant étant notamment composé des résultats nets liés aux cessions et aux éventuelles charges de restructuration et pertes et reprises de valeur.

Selon cette approche, le résultat économique de l'exercice 2015 s'analyse comme suit :

CHF millions	2015	2014	
Contribution courante des principales participations			
- Consolidée (Imerys) ou mise en équivalence (Lafarge) :			
Imerys	quote-part du résultat courant	102.3	113.0
Lafarge (jusqu'au 30 juin 2015)	quote-part du résultat courant	12.5	54.6
- Non consolidées :			
Total	dividende net	85.0	97.7
SGS	dividende net	37.3	39.7
Engie	dividende net	25.5	34.4
Pernod Ricard	dividende net	19.7	20.6
Suez (ex Suez Environnement)	dividende net	0.3	1.8
Contribution courante des principales participations	282.6	361.8	
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>3.34</i>	<i>4.27</i>	
Contribution de l'activité private equity et autres fonds	13.7	34.0	
Produits financiers nets	34.1	(33.2)	
Autres résultats courants des activités holding	10.7	6.3	
Frais généraux et impôts	(32.7)	(29.4)	
Résultat courant économique	308.4	339.5	
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>3.64</i>	<i>4.01</i>	
Résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence	(150.0)	(51.6)	
Résultat non courant des activités holding	479.8	349.0	
Résultat net	638.2	636.9	
<i>soit par action (CHF)</i>	<i>7.54</i>	<i>7.52</i>	
<i>Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)</i>	<i>84'659</i>	<i>84'656</i>	
<i>Taux de change moyen EUR/CHF</i>	<i>1.067</i>	<i>1.214</i>	

Il convient de rappeler que les résultats de l'exercice 2015 sont impactés par la dépréciation de l'euro contre le franc suisse depuis début 2015. La source des résultats est en effet pour l'essentiel constituée par la contribution de GBL, qui est dénommée en euros. Le taux moyen EUR/CHF en 2015 est de 1.067 contre 1.214 en 2014, soit une variation de -12.1%.

Participations consolidées ou mises en équivalence :

Le résultat courant net d'**Imerys** progresse en euros de +8.0% à EUR 341.5 millions en 2015 (EUR 316.3 millions en 2014). Le résultat net ressort à EUR 68.4 millions contre EUR 271.6 millions en 2014 (après prise en compte d'éléments non récurrents de EUR -273.1 millions net d'impôts contre EUR -44.7 millions en 2014). En quote-part de Pargesa, la contribution courante d'Imerys, exprimée en francs suisses, est en recul de -9.5% à CHF 102.3 millions et reflète notamment l'évolution négative du taux de change moyen de l'euro contre le franc suisse ainsi que, dans une moindre mesure, la diminution du taux moyen d'intégration d'Imerys (54.0% au niveau de GBL contre 56.6% en 2014) consécutive à l'émission d'actions réalisée dans le cadre de l'acquisition du groupe S&B.

La contribution de **Lafarge** en 2015 représente la quote-part de Pargesa dans les résultats du 1^{er} semestre 2015 de la société, déconsolidée, comme expliqué plus haut, début juillet à la suite de la réalisation du rapprochement avec Holcim. Celle-ci n'est donc pas directement comparable à la contribution de Lafarge en 2014. Au cours du premier semestre 2015, Lafarge a enregistré une progression de +5% de son chiffre d'affaires (stable à périmètre et taux de change constants) alors que l'EBITDA est en augmentation de +6%. Cependant le résultat net, part du groupe, de Lafarge pour les six premiers mois de 2015 ressort à EUR -477 millions, en raison de différents éléments non récurrents tels que des dépréciations sur certains actifs destinés à être cédés à CRH et des coûts liés à la fusion et autres charges de restructuration. En quote-part de Pargesa, la contribution courante de Lafarge sur les six premiers mois de 2015, exprimée en francs suisses, s'établit à CHF 12.5 millions, contre CHF 54.6 millions pour l'ensemble de l'année 2014.

Participations non consolidées :

Les contributions de **Total**, **SGS**, **Engie**, **Pernod Ricard** et **Suez** sont les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets comptabilisés par GBL.

La contribution de **Total** s'élève à CHF 85.0 millions en quote-part de Pargesa en 2015, reflétant la comptabilisation du solde du dividende 2014 de EUR 0.61 par action ainsi que des trois premiers acomptes sur le dividende 2015, également de EUR 0.61 par action chacun, soit un total de EUR 2.44 par action, inchangé par rapport à 2014. La baisse de la contribution de Total en 2015 (CHF 97.7 millions en quote-part de Pargesa en 2014) résulte essentiellement de l'impact de la baisse de l'euro.

Dans le cadre de sa nouvelle politique de dividende, **Engie** a annoncé au 2^e trimestre 2015 le versement du solde de son dividende au titre de 2014 de EUR 0.50 par action, contre EUR 0.67 en 2014, puis au 3^e trimestre 2015 le versement d'un acompte au titre de l'exercice en cours, également de EUR 0.50 par action (inchangé par rapport à 2014). La contribution d'Engie en 2015 ressort ainsi à CHF 25.5 millions en quote-part de Pargesa, contre CHF 34.4 millions en 2014.

Pernod Ricard a versé au 2^e trimestre 2015 un acompte sur dividende de EUR 0.82 par action, identique à celui de l'exercice précédent. Le solde du dividende de l'exercice 2014-2015 s'est élevé à EUR 0.98 par action, contre EUR 0.82 en 2014. Après prise en compte des effets de change, la contribution de Pernod Ricard s'est élevée en 2015 à CHF 19.7 millions contre CHF 20.6 millions en 2014.

SGS a contribué par son dividende annuel de CHF 68 par action, contre CHF 65 par action en 2014, soit CHF 37.3 millions en quote-part de Pargesa. La légère diminution de la contribution de SGS par rapport à l'année précédente, malgré l'augmentation de 4.6% du dividende en francs suisses versé par la société, est principalement due au fait que GBL avait couvert le dividende à recevoir avant la décision de la BNS d'abandonner le plancher EUR/CHF en janvier 2015.

Contribution des holdings :

La contribution de l'activité **private equity et autres fonds**, regroupe les contributions des fonds détenus pour l'essentiel par GBL au sein du «pilier financier» (Sienna Capital), ainsi que les frais généraux afférents à ces fonds (commissions de gestion notamment). En 2015, la contribution nette de CHF 13.7 millions inclut notamment, à hauteur de CHF 7.8 millions en quote-part de Pargesa, le gain réalisé par ECP II sur la cession de sa participation majoritaire dans Joris Ide, le gain réalisé par Sagard II sur la cession de sa participation dans Cérélia (CHF 12.4 millions) et enfin celui réalisé par Sagard III sur la cession du groupe Santiane (CHF 3.7 millions). En 2014 la contribution nette de CHF 34.0 millions comprenait, à hauteur de CHF 51.1 millions en quote-part de Pargesa, le résultat de la cession des participations dans Zellbios - détenue par ECP II - et dans Corialis, détenue conjointement par ECP II et le fonds Sagard II, dans lequel GBL et Pargesa sont investis.

Le poste **produits financiers nets** comprend les produits et charges d'intérêt ainsi que les autres produits et charges financiers, notamment les mises à valeur de marché d'instruments dérivés. Ce poste s'élève à CHF 34.1 millions en 2015 contre un montant net de CHF -33.2 millions en 2014.

Il inclut en particulier, chez GBL, l'impact non monétaire lié aux composantes dérivées associées aux obligations échangeables en actions Suez et Engie ou convertibles en actions GBL. En 2015, cet impact comptable s'établit à CHF +55.8 millions en quote-part de Pargesa (contre une charge de CHF -6.3 millions en 2014) représentant :

- d'une part, pour CHF +48.6 millions (CHF -61.0 millions en 2014), la mise à valeur de marché des instruments dérivés attachés aux obligations échangeables ou convertibles en actions encore en circulation, induite principalement par l'évolution du cours de bourse des actions sous-jacentes aux obligations encore en circulation au 31 décembre 2015;
- d'autre part, pour CHF +7.2 millions (CHF +54.7 millions en 2014), la reprise du montant cumulé des variations de valeur négatives précédemment enregistrées depuis leur émission sur les dérivés implicitement contenus dans les obligations échangeables Suez ayant fait l'objet d'un remboursement en 2015 (à l'occasion de leur conversion anticipée ou de leur remboursement à l'échéance). Il est rappelé qu'en 2014, environ 85% de l'emprunt échangeable avait fait l'objet de demandes de conversion anticipées.

Comme mentionné depuis 2013, ces écritures traduisent l'asymétrie comptable et la volatilité des résultats périodiques qui subsisteront pendant toute la durée de vie des obligations échangeables ou convertibles.

Les **autres résultats courants des activités holding** sont principalement les quotes-parts de Pargesa des dividendes nets comptabilisés par GBL sur ses investissements de type «pépinière».

Le poste des **frais généraux et impôts** représente ceux de Pargesa ainsi que sa quote-part dans ceux de GBL.

Résultat non courant : Le *résultat non courant des participations consolidées ou mises en équivalence* comprend la quote-part de Pargesa dans les résultats non courants d'Imerys et de Lafarge. En 2015, ce résultat reflète principalement l'impact, en quote-part de Pargesa, de l'enregistrement par Imerys d'une dépréciation du goodwill et d'une partie des actifs au sein de l'activité Solutions pour l'Exploitation Pétrolière ainsi que des charges de restructuration, et des réductions de valeur et coûts de restructuration ou liés à la fusion avec Holcim enregistrés par Lafarge durant le premier semestre de l'exercice (période durant laquelle cette participation était encore mise en équivalence).

Le montant net du *résultat non courant des activités holding* s'élève à CHF 479.8 millions, contre CHF 349.0 millions en 2014. En 2015, le résultat non courant inclut principalement :

- à hauteur de CHF 243.7 millions en quote-part de Pargesa, l'impact net des opérations ayant conduit à la déconsolidation de Lafarge en date du 10 juillet,
- à hauteur de CHF 225.2 millions (dont CHF 68.9 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa), la quote-part de Pargesa du résultat de la cession par GBL de 0.5% du capital de Total,
- à hauteur de CHF 14.3 millions (dont CHF 8.4 millions de reprise d'un écart de change historique constaté à l'échelon de Pargesa), la quote-part de Pargesa dans la plus-value de cession nette enregistrée à l'occasion de la livraison de 5.1 millions d'actions Suez aux détenteurs d'obligations échangeables ayant demandé leur conversion anticipée ou à l'échéance de l'emprunt.

En 2014, le résultat non courant de CHF 349.0 millions représentait principalement :

- à hauteur de CHF 274.7 millions (dont CHF 63.2 millions de reprise d'un écart de change historique constaté au niveau de Pargesa), la quote-part de Pargesa dans la plus-value enregistrée par GBL à l'occasion de la cession de 0.6% du capital de Total,
- à hauteur de CHF 74.7 millions (dont CHF 40.5 millions de reprise d'un écart de change historique constaté au niveau de Pargesa), la quote-part de Pargesa dans la plus-value de cession nette enregistrée lors de la livraison d'actions Suez, à l'occasion de l'exercice anticipé de leur droit d'échange exercé par certains détenteurs d'obligations échangeables.

Remarque : Comme mentionné en page 2, sur le plan comptable, la participation de GBL dans Lafarge, précédemment mise en équivalence, a tout d'abord été reclassée au 30 juin 2015 en «Actif classé comme détenu en vue de la vente», puis, à compter du 10 juillet 2015 – date de l'échange des titres Lafarge contre des titres LafargeHolcim –, en «Actif financier disponible à la vente». Ces reclassements ont généré chez GBL un gain comptable net (non monétaire) de EUR 442 millions (soit CHF 243.7 millions en quote-part de Pargesa). A l'issue de ces opérations de reclassement, le prix de revient chez GBL de sa participation dans LafargeHolcim correspond à la valeur de l'action (en euros) à la date du 10 juillet 2015.

Il est à noter que la classification de la participation dans LafargeHolcim en «Actif financier disponible à la vente», a pour conséquence l'application des règles comptables propres à cette catégorie d'actifs, en particulier en ce qui concerne la contribution au résultat (dividende) et la constatation d'impairments, notamment en cas de baisse «significative» ou «prolongée» du cours de bourse.

Le cours de bourse de LafargeHolcim est inférieur à son prix de revient comptable. Si GBL n'a pas enregistré de dépréciation sur sa participation au 31 décembre 2015, les critères comptables n'étant pas rencontrés à cette date, le cours de l'action LafargeHolcim a continué à fléchir depuis le début de l'année 2016 et s'établissait à EUR 38.8 par action en date du 11 mars 2016. Si au 31 mars 2016 le cours de bourse était à ce même niveau, l'application des normes IFRS et des principes comptables du Groupe conduirait GBL à acter dans ses comptes du premier trimestre 2016 une dépréciation (sans impact monétaire) à hauteur de EUR 1'584 millions, soit environ CHF 900 millions en quote-part Pargesa, sur la base des taux de change actuels. Une telle écriture comptable n'aurait cependant aucun impact sur la valeur d'actif net ajusté de Pargesa.

4. Actif net ajusté

L'actif net ajusté transitif de Pargesa, qui est calculé sur la base des cours de bourse et des taux de change en vigueur pour les participations cotées, et des fonds propres comptables (ou la juste valeur pour le private equity) et des taux de change en vigueur pour les participations non cotées, ressort à CHF 94.1 par action au 31 décembre 2015, et s'analyse comme suit :

Actif net ajusté transitif de Pargesa au 31 décembre 2015						
CHF millions	% de détention	% d'intérêt économique	Cours de bourse en devises		Valeur transitive	Poids en % du total
Imerys	53.9%	27.0%	EUR	64.4	1'499	19%
LafargeHolcim	9.4%	4.7%	EUR	46.7	1'453	18%
Total	2.4%	1.2%	EUR	41.3	1'338	17%
Pernod Ricard	7.5%	3.8%	EUR	105.2	1'137	14%
SGS	15.0%	7.5%	CHF	1'911	1'123	14%
Engie (ex GDF Suez)	2.3%	1.2%	EUR	16.3	485	6%
Pépinière					974	12%
Pilier financier					412	6%
Total du portefeuille					8'421	106%
Autocontrôle GBL					256	3%
Trésorerie (dette) nette					(707)	(9%)
Actif net ajusté					7'970	100%
<i>soit par action Pargesa</i>			CHF	63.5	94.1	
Cours EUR/CHF					1.086	

La valeur d'actif net ajusté transitif de Pargesa est publiée hebdomadairement sur le site Internet de la Société. Elle ressort à CHF 90.7 par action au 11 mars 2016.

5. Propositions à l'Assemblée générale du 3 mai 2016

5.1. Affectation du solde bénéficiaire

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale ordinaire le versement au titre de l'exercice 2015 d'un dividende de CHF 2.38 par action au porteur et de CHF 0.238 par action nominative, en progression de +4.8% par rapport à l'année précédente, représentant une distribution totale de CHF 201.5 millions qui interviendra le 10 mai 2016.

5.2. Elections au Conseil d'administration, réélection du Président du Conseil d'administration, réélection des membres du Comité de rémunération

Conformément aux dispositions de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) et des statuts, en vertu de laquelle l'Assemblée générale doit élire individuellement, chaque année, les membres du Conseil d'administration et son Président, ainsi que les membres du Comité de rémunération, le Conseil d'administration de Pargesa Holding SA proposera de réélire Paul Desmarais Jr (également comme Président du Conseil d'administration), Bernard Daniel, Amaury de Sèze, Victor Delloye, André Desmarais, Paul Desmarais III, Cedric Frère, Gérald Frère, Ségolène Gallienne, Barbara Kux, Michel Pébereau, Michel Plessis-Bélair, Gilles Samyn et Arnaud Vial pour un mandat d'une année qui échoit au terme de l'Assemblée générale ordinaire 2017.

Comme indiqué plus haut, Marc-Henri Chaudet a annoncé sa décision de ne pas solliciter de nouveau mandat d'administrateur lors de l'Assemblée générale ordinaire du 3 mai 2016.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'élire Jean-Luc Herbez comme nouveau membre du Conseil, pour une durée d'une année prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire 2017. Jean-Luc Herbez, de nationalité suisse, a fait ses études à l'Université de Genève en sciences économiques (1970) et en droit (1976) ainsi qu'à l'University of Pennsylvania (LLM, 1981). Après des séjours professionnels à Francfort et Washington D.C. il a rejoint le cabinet suisse d'avocats Froriep dont il est associé depuis 1987. Il pratique le droit des sociétés et des marchés financiers dans les domaines contractuel, réglementaire et judiciaire. Il est membre de l'Ordre des avocats de Genève et de la Fédération suisse des avocats.

Le Conseil d'administration proposera de réélire au Comité de rémunération Bernard Daniel, Barbara Kux, Amaury de Sèze, Michel Plessis- Bélair et Gilles Samyn.

5.3. Renouveaulement du capital autorisé : modification de l'article 5^{bis} des statuts - autres

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale de renouveler le capital autorisé pour une nouvelle période de deux ans, et en conséquence de modifier l'article 5^{bis} ch.1 des statuts, dont le contenu sera le suivant (les modifications apparaissent en caractères gras ci-dessous):

Le Conseil d'administration est autorisé à augmenter, jusqu'au **3 mai 2018**, le capital-actions de deux cent cinquante-trois millions de francs suisses (CHF 253'000'000) au plus par l'émission d'un maximum de 11'500'000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 20 chacune et par l'émission d'un maximum de 11'500'000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 2 chacune. Les nouvelles actions doivent être entièrement libérées. Le Conseil d'administration peut procéder à l'augmentation du capital en entier ou par tranches.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'ORAb et de l'article 36 des statuts de la Société, le Conseil d'administration proposera de voter séparément sur les montants de rémunérations globales à accorder au Conseil d'administration et à la Direction.